

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1003

présenté par

Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Substituer aux alinéas 363 et 364 les six alinéas suivants :

« Œuvrer à la transformation de Frontex

« La France soutiendra une refonte de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex. Au lieu de participer à des refoulements aux frontières contraires au droit international de l'asile, d'opérer dans des pays tiers et de rapatrier des personnes migrantes en situation irrégulière, ses activités devront être recentrées sur le sauvetage en mer et les opérations humanitaires. Elles doivent être contrôlées par le Parlement européen, en particulier dans le domaine du respect des droits humains, du droit international et de son devoir de vigilance et d'alerte concernant les refoulements illégaux de migrants.

« La France plaidera donc pour le renforcement des actions humanitaires de recherche et d'assistance de Frontex en mer et le soutien des bateaux civils et d'ONG, conformément au droit maritime international.

« La France portera les recommandations du groupe de contrôle de Frontex dans son rapport rendu le 21 juillet 2021 et notamment :

« - la nomination de 40 officiers de protection des droits fondamentaux et la mise en place d'un mécanisme de surveillance des droits fondamentaux ;

« - la création d'un mécanisme efficace de signalement des incidents graves pour la surveillance des droits fondamentaux. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Frontex est l'agence européenne la plus importante avec un effectif de 700 personnes et un budget de 544 millions d'euros en 2021. Elle devrait bénéficier, à l'horizon 2027, d'un contingent de plus de 10 000 agents opérationnels et d'un budget de 900 millions. Son développement exponentiel depuis 2015 pour faire face à l'immigration notamment avec des agents armés devrait se poursuivre dans une transparence exemplaire.

Depuis près de deux ans, Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes font face à de multiples accusations de la part d'ONG, de médias et de la Commission européenne.

Ces attaques, additionnées au rapport de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), ont d'ailleurs poussé, son directeur, M. Leggeri à la démission le 28 avril dernier.

Ce rapport, jamais intégralement publié, de l'OLAF, ferait ressortir plusieurs accusations, notamment un non-respect des procédures, violations des droits fondamentaux, un manque de loyauté envers l'Union européenne et une mauvaise gestion du personnel de l'agence.

Les accusations d'implication de Frontex dans des mauvais traitements, au moins de manière indirecte, remontent à plusieurs années, avec une intensification depuis 2019. Depuis cette date, les moyens de l'agence ont été décuplés.

En 2019, plusieurs enquêtes menées par des médias d'investigation dénoncent la responsabilité de l'agence en tolérant des maltraitements de la part de garde-frontières en Hongrie, en Grèce et en Bulgarie. Des accusations qui portaient également sur des agents de Frontex, lesquels auraient par exemple expulsés des mineurs non accompagnés. L'agence avait alors répondu ne pas avoir "autorité sur le comportement des polices aux frontières locales".

En octobre 2020, une nouvelle enquête de plusieurs médias (dont Der Spiegel et le New York Times) rapporte l'implication d'agents de Frontex dans des refoulements illégaux de personnes cherchant refuge en mer Egée. L'enquête révélait notamment qu'un avion de Frontex a pris des photos montrant comment un navire des gardes côtes grecques repoussait un bateau dans les eaux territoriales turques.

Alors que les refoulements, pratiques illégales au regard du droit international, font partie, désormais, des stratégies d'éloignement de nombreux Etats européens (Chypre, Malte, Grèce, Lituanie, Pologne, Espagne...), l'implication de Frontex dans ces mauvais traitements est inacceptable.

La militarisation de nos frontières a tué plus de 44 000 personnes depuis 1993. Noyé en Méditerranée ; tiré aux frontières ; mort par suicide dans des centres de rétention, torturé et tué après avoir été expulsé, cette politique tue.

Dans ce contexte, envisager une véritable intégration du corps des garde-frontières de Frontex à la gestion des frontières extérieures de la France est totalement déraisonnable. Au contraire, la France doit plaider pour une refonte complète de l'agence qui met en œuvre une politique aussi meurtrière qu'inefficace.